Les gorges du Brian

Une randonnée proposée par TROUVE Jean-Jacques

Ce circuit est une alternative à celui empruntant les rives gauche et droite du canyon suite à l'interdiction frappant le sentier rive droite jugé trop dangereux. Cependant, il permet de découvrir tout l'aspect sauvage du canyon en offrant de bonnes perspectives de baignade à la saison chaude. Au retour, la visite du village de Minerve, haut-lieu de l'épopée cathare, offrira une conclusion très agréable.

▲ Difficulté :

& Retour point de départ :



☼ Durée : 2h45
월 Distance : 6.38km
➢ Dénivelé positif : 326m
➢ Dénivelé négatif : 329m
▲ Point haut : 321m

Massif central Minerve (34210)

Moyenne

Oui

A pied

Description

Point bas :

À Minerve, privilégier le parking accessible depuis la route de Fauzan pour être sûr d'avoir de la place et être plus près du départ du sentier des gorges.

Pas de balisage

(D/A) Quitter le parking en direction du village.

(1) Parvenu à l'entrée, où se dressent les vestiges d'une tour, quitter la rue pour s'engager à gauche sur un sentier qui descend dans les gorges (croix en métal au départ du sentier). Après un virage en épingle à cheveux, le sentier devenu chemin passe sous les falaises en surplomb qui portent les habitations.

Virer de nouveau en épingle à gauche et suivre le sentier qui se rapproche petit à petit du Brian pour l'atteindre au niveau d'un élégant pont ancien et très étroit à une seule arche, nommé Pont du Moulin.

(2) Franchir celui-ci. Passer à côté des ruines du moulin et suivre le sentier qui devient encombré par la végétation haute rendant la progression plus difficile. Passer sous des falaises en surplomb et poursuivre en restant vigilant car le sentier est étroit et le vide bien présent par endroits. Atteindre un croisement de chemin à l'entrée d'une petite combe qui se dévoile à main droite.

Balisage GR® Blanc et Rouge + PR® Jaune

(3) Prendre à gauche et poursuivre en longeant en hauteur les gorges du Brian, qui n'est plus maintenant qu'un étroit filet d'eau. À l'intersection suivante, serrer à gauche en descente pour se rapprocher doucement du lit de la rivière et parvenir à l'étroit pont en pierre qui sera le point de retour.

(4) Admirer la vue aval sur le Brian puis rebrousser chemin.

(3) Garder la gauche et remonter la combe pour déboucher sur le plateau. Bien suivre le double balisage très présent qui fait franchir quelques lapiaz puis opère la jonction avec une large piste.

Balisage GR® Blanc et Rouge + PR® Jaune + Bleu (à contresens)

(5) Bifurquer sur la droite pour amorcer la descente. Au croisement suivant, filer tout droit dans l'axe du canyon. Le large chemin s'en approche de plus en plus pour le longer. Les points de vue sont nombreux si l'on dévie sur la droite pour en atteindre le bord mais il faut être extrêmement prudent car ils ne sont pas sécurisés.

Poursuivre la descente, arriver à la hauteur de Minerve, bien visible sur l'autre versant, et atteindre la réplique d'un trébuchet, machine de guerre du Moyen-Âge.

Points de passages

D/A Parking

N 43.355771° / E 2.74308° - alt. 218m - km 0

1 Carrefour de la boucle. Début sentier des gorges

N 43.355459° / E 2.744882° - alt. 198m - km 0.27

2 Pont du Moulin

N 43.358486° / E 2.743016° - alt. 167m - km 0.87

3 Jonction GR et PR. A/R vers le Pont de Daniel

N 43.363521° / E 2.743563° - alt. 269m - km 1.57

4 Pont de Daniel (en pierre)

N 43.369292° / E 2.739282° - alt. 201m - km 2.43

5 Jonction piste de retour

N 43.364188° / E 2.746277° - alt. 312m - km 3.81

6 Trébuchet

N 43.352865° / E 2.748376° - alt. 169m - km 5.37

7 Rue de la Tour, boucle du village

N 43.354902° / E 2.745834° - alt. 180m - km 5.71

D/A Parking

N 43.355779° / E 2.743087° - alt. 218m - km 6.38

(6) Le dépasser de quelques mètres puis prendre à droite un sentier étroit peu visible au départ mais bien signalé par le balisage. Après quelques passages assez raides, descendre un escalier en pierre puis franchir une passerelle pour atteindre le lit asséché du Brian.

Se diriger vers la droite puis obliquer à gauche une trentaine de mètres plus loin pour grimper des escaliers métalliques qui franchissent une première puis une deuxième poterne et mènent à l'intérieur des remparts. Suivre alors la Promenade des Remparts, bel aménagement qui permet de longer en hauteur le Brian à main droite. Après une dernière volée de marches, déboucher sur la Rue de la Tour.

- (7) Prendre à gauche pour descendre cette voie qui devient Grand Rue et permet de traverser le village. En bas, virer à droite puis encore à droite. Ignorer le pont à main gauche et progresser sur une soixantaine de mètres environ. S'engager alors à droite sur une étroite ruelle caladée qui ramène à la Rue de la Tour.
- (7) Bifurquer à gauche.
- (1) Aller tout droit pour rejoindre le parking de départ (D/A).

Informations pratiques

Prévoir une quantité d'eau suffisante. Plusieurs débits de boisson à Minerve certes mais rien sur le circuit.

(2) Pont du Moulin : en été, difficile de résister à une bonne baignade dans l'un des nombreux trous d'eau limpide visibles depuis le pont. L'accès n'en est pas forcément aisé mais la récompense largement mérite l'effort à faire. Hélas, beaucoup de monde en juillet et août.

Après le (2), la progression sur le sentier est assez malaisée à cause du relief et de la végétation. Quelques passages demandent de l'attention.

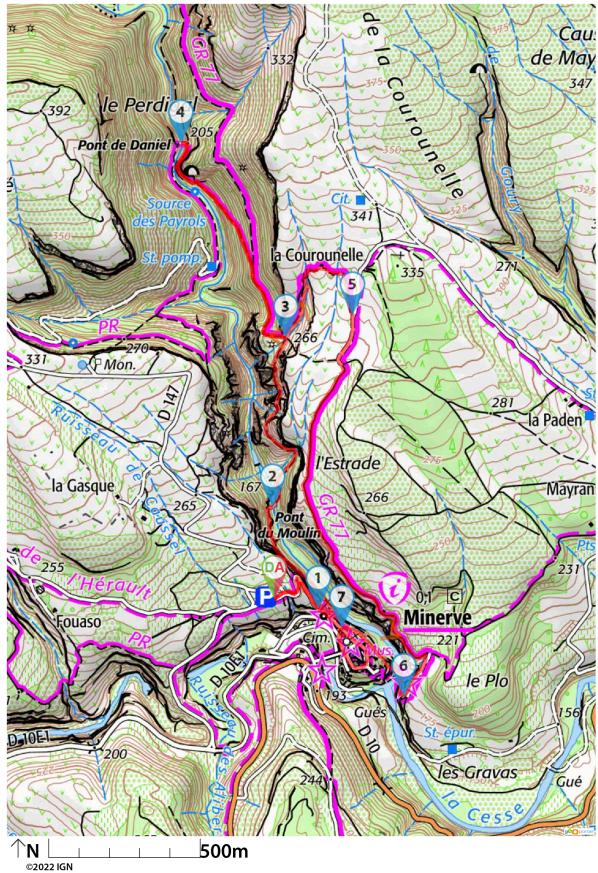
Après le (5), le chemin longe à plus ou moins de distance les gorges du Brian. Si l'on veut bénéficier de beaux points de vue sur le canyon, il faut s'en rapprocher. Mais, il faut être très prudent surtout si l'on est accompagné d'enfants car les lieux ne sont pas sécurisés.

A proximité

Minerve

Saint-Jean-de-Minervois : village vigneron producteur du célèbre muscat qui porte son nom. Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-les-gorges-du-brian/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.